

N/REF : 24/04/2026 9H54 C:000039 I:00282
V/REF : AC/C45330
V/Email reçu le Vendredi 24/04/2026 a 9H54

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. PLT
IMMEUBLE : CL.DE LA PILATE -PLT
49/51, RUE DE LA PILATE
11/13/21/23, R.DES 25 FUSILLES
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 06 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003
LOCALISATION : 49 RUE DE LA PILATE - MME ANDRE VUMBA 07 68 12 37 68
LOGEMENT N° 102116, PORTE N°31, 3° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : FUIITE SUR WC, PRÉVOIR RÉPARATION
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : ABSENCE DE FUIITE SUR WC
AUTRE CONSTAT : LAVE MAIN BOUCHÉ
DÉPOSE DU SIPHON
DÉBOUCHAGE DU SIPHON
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 30/04/26 a 15H22 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL118-Débouchage lavabo,baign.,évier	1	94,68	94,68
TOTAL H.T.				94,68
T.V.A. a 10,00%				9,46
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>104,14</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.